



ENVIRONNEMENT

L'appel de la forêt

Pour se reconnecter à la nature, participer à la transition écologique ou encore répondre à une obligation de “verdurisation” de leurs infrastructures, des entreprises choisissent de faire pousser... une forêt urbaine. NATHALIE DUELZ



PHOTOS PG

R

Redonner du sens à l'économie

Une forêt urbaine est un écosystème forestier reconstitué sur une surface réduite. Elle ne pousse donc pas forcément en ville. “C’est une solution concrète, simple et peu onéreuse qui plaît aux entreprises soucieuses d’améliorer la qualité de vie au travail, de s’engager pour la nature et d’avoir un impact sociétal, note Nicolas de Brabandère, fondateur d’Urban Forests, pionnier des forêts urbaines en Belgique. C’est aussi une jolie manière de passer d’une économie extractive à une économie régénérative.”



Une forêt en 20 ans

Depuis 2016, Urban Forests utilise la méthode Miyawaki pour donner naissance à ses projets forestiers, une trentaine concrétisés à ce jour. “Alors qu’il faut environ 200 ans à une forêt pour se reconstituer d’elle-même, la méthode Miyawaki permet d’accélérer le retour d’un écosystème de complexité équivalente en 10 fois moins de temps et peu d’entretien”, souligne le biologiste de formation. Concrètement, 20 à 30 essences indigènes d’arbres et arbustes sont plantées avec une forte densité (trois arbres/m²) sur une surface de 100 à 5.000 m². Une fois mature, la forêt devient un sanctuaire de biodiversité qui abrite des centaines d’espèces grâce à ce nouvel habitat reconstitué. Elle absorbera aussi quelque 6.000 kg de CO₂/100m²/an et 50 kg de plus chaque année.

Un projet participatif

Si les forêts urbaines présentent des avantages écologiques, elles ont aussi une dimension plus holistique pour les entreprises. La plantation peut (même si ce n’est pas obligatoire) se faire avec le

concours des employés. Une activité participative qui favorise l’implication. “La forêt offre aussi un cadre de sensibilisation et de réflexion sur la biodiversité et un lieu de détente qui participe à la réduction du stress”, souligne Nicolas de Brabandère. Elle peut en outre être source d’ombrage pour améliorer le confort thermique des bâtiments.

Les conditions idéales?

Une zone de pleine terre située à au moins cinq mètres des bâtiments car une forêt prend de l’ampleur! Et la parcelle ne pourra pas être pourvue de réseaux souterrains et électriques. “On recommande qu’elle soit accessible aux employés et aux riverains, insiste le fondateur d’Urban Forests. C’est un lieu de vie dont chacun doit pouvoir venir observer la transformation, surtout s’il y a participé.” Mais rien n’empêche de reconstituer une forêt sur un terrain non attenant à l’entreprise. Il faudra compter entre six mois et trois ans entre les premiers contacts et la plantation de votre future forêt urbaine. Plusieurs étapes sont en effet nécessaires. Une présentation du concept, une analyse de faisabilité, une visite technique du terrain, une analyse du sol, un relevé botanique, le choix des espèces... Quant au budget, comptez, en moyenne, entre 25 et 55 euros/m².

Le pionnier

Fin 2019, l’Axis Parc de Louvain-la-Neuve fut le premier parc d’activité économique à planter une forêt urbaine en Belgique: 900 arbres y ont pris place sur 300 m². Près de 80 entreprises et 200 de leurs employés y ont contribué. Fin 2021, une deuxième phase de 900 m² viendra étoffer un peu plus la forêt. ①

-10
DÉCIBELS

La réduction des nuisances sonores engendrée par ce mur antibruit naturel.